

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed /
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression

- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

L'AMI DE LA RELIGION

DE LA PATRIE.

JOURNAL ECCLESIASTIQUE, POLITIQUE ET COMMERCIAL.

12s. 6a. par ANNEE.

"Le tronc chancelle quand l'honneur, la religion et la bonne foi ne l'environnent pas."

par ANNEE. 12s. 6a.

BUREAU DE REDACTION, Rue Ste. Famille, No. 14.

QUEBEC, MERCREDI MATIN, 7 NOVEMBRE, 1849.

BUREAU DE REDACTION Rue Ste. Famille, No. 14

Bureau du prelat aux Incendies. HOTEL DU PARLEMENT, Québec, 1er juin 1849.

AVIS est par le présent donné à ceux des Incendies qui n'ont pas encore payé l'intérêt échû qu'ils doivent en vertu de leurs obligations du 1er décembre 1847 et 1848, qu'ils aient à payer immédiatement au soussigné, sinon et passé le 1er juillet prochain ils seront tous indistinctement poursuivis.

FELIX GLACKEMEYER.

A LOUER.

PLUSIEURS appartements dans le haut d'une maison à deux étages, située rue et faubourg St. Valier.

AUSSI.

Le bas de cette maison, ayant été occupé jusqu'à ces jours derniers comme magasin de grains. Cette maison est située dans le plus beau poste possible pour le commerce. S'adresser au bureau de ce journal.

Québec, 19 sept. 1849.

PAPIER à DESSIN.

Les Soussignés ont reçu de Paris et offrent en vente un assortiment des meilleurs PAPIERS à DESSIN Français tels que :

- Grand Monde Mécanique.
- Grand Aigle, Peure blanche.
- Do de Dioptrique.
- Colombier.
- Jésus.
- Grand Raisin Dioptrique.
- Grand Aigle velin.
- Do de vergé.
- Grand Raisin velin.

Cartons Bistol de toutes grandeurs et qualités.

J. & O. GRÉMAZIE.

Québec, 4 juin, 1849.

Nouvel Etablissement.

Le Soussigné a l'honneur d'informer le public qu'il a ouvert un établissement comme

IMPRIMEUR

Libraire et Papetier.

RUE BUADE, Haute-Ville, RUE BUADE, Haute-Ville.

QUÉBEC.

Il vient de recevoir par le CANADA, de Glasgow, un assortiment considérable consistant en PAPIER de toutes qualités et descriptions. Plumes d'acier, de Gillott et Perry, en cartons et en boîtes. Plumes de Cigne et d'Oie, Enveloppes, Cires à cacheter, Encres, Encriers, Pupitre portatif, Portes-plumes Papier à musique, Carton, Dessins de Livres, Cartes, Plumes d'Or, etc., et autres articles de goût et d'utilité trop nombreux à détailler dans un catalogue sera publié dans le cours de la semaine.

J. T. Brousseau.

Québec, 28 mai, 1849.

MARTIN RAY,

Au pied de l'escalier de la Basse-ville, est nommé

AGENT

des EAUX de PLANTAGENET.

C'est le seul dépôt dans Québec.

Québec 28 sept. 1849.

Ghs. Baillargé.

PRATIQUE et enseigne l'Architecture, l'Architecture, et le Génie Civil.

Rue St. François, No. 12.

Québec, 4 Juillet 1849.

G. TALBOT.

Avocat, établi son bureau au No. 63 Rue St. Louis, Haute-Ville de Québec, 5e porte de la Cour.—4 mai, 1849.

Dr. GIROUX,

APOTICAIRE,

à transporté son Etablissement

2, RUE LA FABRIQUE

vis-à-vis le Magasin de M. Boisseau, Frères du Marché de la Haute-Ville,

QUÉBEC.

SOCIÉTÉ CHARITABLE DES DAMES CATHOLIQUES DE QUÉBEC.

Il y aura une assemblée générale de cette société LUNDI prochain le CINQUIÈME jour de NOVEMBRE, à DEUX heures P. M., à la chapelle St. Louis, pour l'élection des officiers.

Par ordre, SUSANNE VANFELSON, Secrétaire.

Québec, 31 octobre 1849.

EDUCATION.

LES SŒURS de la CONGREGATION DE L'ÉTABLISSEMENT DE ST. ROCH DE QUÉBEC,

SONT heureuses de pouvoir annoncer au public que le prix de la pension des élèves a été réduit à 413 1/2\$, par année, payable d'avance par trimestre. Demeure-pension 25 1/2\$. Piano 25 1/2\$. Le cours d'instruction embrasse les langues Française et Anglaise, la Grammaire, l'Écriture, l'Arithmétique, la Géographie et l'usage des Globes, l'Histoire ancienne et moderne, la Rhétorique, la Botanique, la Musique vocale instrumentale, le Dessin, la Peinture, la Couture et la Broderie.

Les vacances commencent vers le 15 Août et finissent à la fin-Septembre; elles sont précédées d'un examen général et de la distribution des prix. Les parents qui désirent que l'établissement fournisse à leurs enfants les livres ou les articles nécessaires à la Broderie et au Dessin doivent remettre d'avance entre les mains de la Directrice des fonds à cet effet.

Le blanchissage et les lits sont à la charge des parents. St. Roch, 12 Octobre, 1849.

A Vendre ou à louer.

UN superbe emplacement, situé sur les Glacis, du côté sud de la Rue St. Jean, adjoint aux terrasses du gouvernement. Les personnes qui désirent acheter ou le louer pour y bâtir doivent s'adresser à ce bureau.

Québec, 19 sept. 1849.

INSTITUT CANADIEN DE QUÉBEC.

LES membres de l'Institut sont respectueusement informés que, pour la classification des livres de la Bibliothèque qui est commencée, l'on est obligé d'exiger la rentrée de tous les livres qui sont entre leurs mains depuis plus d'un mois.—Ces livres sont en nombre considérable et il est de la plus grande importance qu'ils soient rapportés immédiatement.

EDMOND LANGEVIN, Proc. Bibliothécaire I. C. Q.

Salle de lecture, 8 oct., 1859.

LES personnes qui désirent louer des bancs dans la chapelle des M. M. de la Congrégation, pourront s'adresser à A. DURAND.

Québec, 8 Oct. 1849. Trésorier.

Paniers Français en Osier.

CORDES DE VIOLON, etc.

LES Soussignés viennent de recevoir par le navire Océan, venu directement de Bordeaux à Québec, une grande variété de Paniers, Corbeilles, Gibecières, Paniers pour la pêche, &c., &c.

J. & O. Grémazie.

Québec, 4 juin, 1849.

JOS GAUVIN,

No. 1. Rue La Fabrique, Haute-Ville, QUÉBEC.

Le Soussigné prend la liberté d'annoncer à ses amis et au public en général, qu'il vient d'ouvrir un magasin de

Quincaillerie et Ferronnerie.

dans la maison ci-avant occupée par M. Labrie. Son fonds de magasin est au complet, et il ose assurer qu'on trouvera chez lui tous les effets dont on aura besoin, à des prix très modérés. L'expérience qu'il a acquise dans cette branche de commerce, et la ponctualité avec laquelle les pratiques seront servies, devront lui mériter une part du patronage public.

Rue La Fabrique.

Vis-à-vis le magasin de M. Boisseau.

JOS. GAUVIN.

Québec, 25 mai 1849.

H. S. DALKIN,

MARCHAND DE BOIS,

No. 48, RUE ST. PIERRE, BASSE-VILLE.

Québec, 6 juin 1849.

VIELLES GAZETTES.

VIELLES Gazettes à vendre, à ce bureau. Prix 5 sous la livre.

JOURNAL POÉTIQUE.

MORAVE.

Comme un écho du ciel, un art prestigieux En louant le Seigneur s'agrandit et s'honore! A genoux, écoutons sous la voûte sonore Les orgues prolonger l'hymne religieux!

Ils révèlent au cœur un Dieu que l'œil ignore, Du fond du sanctuaire en sons mélodieux, Ils offrent au Très-Haut nos cantiques pieux, Et lui portent la voix d'un peuple qui l'implore.

Leurs accords, en montant vers les divins parvis, Font, parmi les chrétiens en extase ravis, Naître le même élan, jaillir la même flamme.

Par ces flots d'harmonie et ces chants de bonheur, Tous nos sens sont émus, et nous goûtons, Seigneur, Les seuls enivressements qui ne parlent qu'à l'âme.

Vie. Charles de NUGENT.

JOURNAL LITTÉRAIRE.

La semaine d'un fils.

L'hirondelle fuyait notre ciel refroidi. Notre soleil si beau perdait de sa chaleur et de son éclat; la Campagne redevenait muette, à la noire approche de la Toussaint, et, de la cime des arbres dénudés, tombait jaune et frileuse en tournoyant la dernière feuille morte.

Un soir, à la porte de la ville voisine, à l'heure où s'illumine le ciel, deux enfants, le frère et la sœur, se présentèrent seuls. Leur cœur gémissait à tous deux, tous deux allèrent et se mirent ensemble à genoux devant la croix du grand chemin.

Abel et Jeanne, c'était leur nom, restèrent longtemps au clair de la lune, silencieux et recueillis. Ensuite, comme l'orgue à l'autel, leur deux voix firent tinter deux prières qui n'en faisaient qu'une et qui semblaient monter au ciel:

"Mère de Dieu, mère compatissante envoie ton ange chez nous. Guéris notre père malade! Notre mère redeviendra joyeuse, et nous deux, douce Vierge mère, nous t'aimerons, si nous pouvons, plus encore, encore plus!"

Et la Vierge dut écouter la prière. A peine Abel et Jeanne rentrèrent-ils dans la rue qu'une maison noire s'ouvrit devant eux et qu'une femme jeune encore leur cria joyeusement: "Pauvres petits, la mort s'en est allée, la fièvre éteint son poison. Votre père a la vie sauvée! Venez, petits agneaux; priez Dieu avec moi!"

Et tous les trois à deux genoux prièrent Dieu, au pied des colonnes d'un vieux lit en serge. Là dormait d'un sommeil maintenant plus doux le bon père Hilaire, autrefois brave soldat, valet de maçon maintenant!

Au jour, l'aube devint riante, et le soleil, plus matinal mirait ses folâtres rayons dans la vitre du châssis tapissé en papier, lorsqu'Abel vint, sans bruit, sur la pointe des pieds. Il se glissa furtivement à la rue du lit, entra dans le rideau, sans même le faire froter. Mais le père, réveillé, lui sourit avec ravissement et lui dit: je t'attendais, Abel; écoute-moi! Nous sommes pauvres, et nous n'avons pour vivre que mon travail. Le ciel, en me guérissant, a voulu nous sauver. Toi, mon fils, tu as quinze ans déjà. Tu sais lire, tu sais écrire; il te faut songer au travail. Tu es faible, il est vrai; tu as des heures de langueur; tu es plus joli que fort, tes petits bras plieraient quand il leur faudrait frapper sur une pierre. Mais notre percepteur aime ta bonne mine; il te trouve un air distingué. Il veut faire de toi quel-

que chose. Eh bien! va-t-en chez lui. Pour lui plaire, fais tout. Surtout, plus de sottise vanité, Abel, comme j'ai tant vu! Écrivain, ouvrier, chacun est travailleur; ce sont également des outils que la plume et le marteau! L'esprit comme le corps fatigue notre vie. Pars, mon fils Abel, j'espère que jamais tu ne rougiras, sous la redingote, du gilet grossier de ton père."

Le père et le fils s'em brassèrent de bon cœur. La mère et la fille partagèrent les embrassements. Abel entra le lendemain chez le percepteur, et tous alla pour le mieux pendant les quatre premiers jours.

Mais le plaisir, chez le pauvre est de courte durée! Le dimanche matin, on vint dire brutalement au père qu'il fallait, sous peine de perdre sa place, retourner le lendemain au travail.

Le père se leva et dit: "Je suis guéri! Mais, trop faible, il retombe. S'il sort, c'est fait de lui. Il lui faut une semaine. O misère maudite! Pour la famille, la place du père c'est la vie; s'il la reprend, c'est la mort!"

Tous quatre restent muets. Tout à coup un éclair luit dans l'âme d'Abel; il essuie ses larmes; il trouve, dans ce besoin extrême, la force d'un homme; la force bout dans ses petits bras. La rougeur se peint sur son visage: c'était l'inspiration d'un acte saint, il sort, il entre à la place de son père chez le maître brutal des maçons.

Quand Abel revint, il n'était plus triste; il n'avait plus tant de chagrin. Aussi rentra-t-il vite, le miel à la bouche et les yeux riants:—Mon père repose-toi, reprend force et courage, dit-il. Tu peux rester la semaine, ensuite tu travailleras. Quelqu'un qui t'aime bien fera l'ouvrage pour toi. Ta place, tu la garderas toujours.

Sauvé par un ami! Il y a donc des amis encore? Oh! comme je le voudrais pour notre mère vie! Mais, hélas! tout s'explique au chantier, le lundi! Il y a de bons fils encore.... des amis peut-être plu!

En attendant, voici notre Abel qui travaille, non plus au bureau, mais au chantier. Oh! son père s'est trompé: malgré sa fine taille, il est aussi fort que joli; il en vaut deux au métier. Il crase la chaux, la brise, pétrit et repétrit le mortier. Il monte à l'échelle comme l'oiseau. Il est hardi, trop hardi. Il monte sur les chevrons, grimpe là-haut, puis descend. Le jeune valet des maçons est à tout, est partout et rien ne l'embarrasse. Aussi les braves compagnons, qui savent son dévouement, le battent des mains avec larmes en voyant la sueur lui lisser les cheveux.

Quel plaisir pour Abel quand l'étoile brille au ciel et que la manœuvre s'en va? Il se déshabille au chantier: il se fait propre et coquet, et, pour mieux tromper son père qui le croit au bureau, tout le soir, en famille, il parle papier, écrits, babille avec sa sœur, et d'un clin-d'œil il répond au clin-d'œil attendris de sa mère.

Trois jours passent ainsi: et le malade se lève. La vie lui paraît plus douce et nouvelle. Le jeudi le trouve guéri. Le vendredi, sortie! Il est midi.... il est sorti.— Mais, vendredi fatal, Dieu t'a fait pour la peine!

Le père, réchauffé par les rayons du soleil, s'en va droit en se promenant au chantier. Il veut remercier l'ami qui travaille pour lui. Oh! qu'il brûle de le connaître! Il en est près, et cependant là-haut il ne voit personne. Du repas l'heure pourtant n'a pas encore sonné! Oh! bon Dieu! que de monde au pied de la bâtisse! Maître, ouvriers, voisins, tout s'y trouve rassemblé. Il interroge; malheur! Un manœuvre est tombé.—C'est peut-être

son ami!!! Son âme en est déchirée; il accourt.... Devant lui, il voit le monde frémir. On veut même l'arrêter. Mais Hilaire, vigoureux, s'ouvre un passage, Oh! pauvre père, père malheureux! l'ami qui l'a sauvé, c'est Abel, c'est son enfant! et il le trouve tombé de l'échafaudage, étendu presque mort sur le sol ensanglanté!...

Hilaire pousse un cri affreux!

Tout le monde s'empresse à sauver son fils. Hélas! le pauvre agonissant n'a plus besoin de rien. Il soupire:—Maître, je n'ai pas pu achever la semaine. Mais, au nom de ma pauvre mère, ne remplacez pas mon père! Oh! ne le remplacez pas!

Et le père, qui l'entend, se frappe, erie, pleure... Abel le reconnaît enfin, penche sa tête vers lui, et pendant quelques minutes tient sa main dans ses mains et lui sourit en mourant.

La place d'Hilaire lui fut conservée. On aurait même doublé ses gages... C'eût été trop tard! Le chagrin ferma sa paupière. Un matin, le bon père s'en alla prendre une autre place à côté du tombeau de son fils!

J. J. GIZORME.

(Traduit de JASMIN.)

La famille d'Abd-el-Kader.

Une personne qui a visité Abd-el-Kader dans la nouvelle résidence que le gouvernement lui a assignée au château d'Amboise, nous transmet sur la vie et les habitudes de l'ex-émir des détails qui ne peuvent manquer d'intéresser la curiosité de nos lecteurs.

Aux aspirations dont l'ardeur inquiète avait d'abord attristé sa captivité, qui n'est à ses yeux qu'un déni de justice, à succéder l'émir une résignation calme et pieuse; il attend avec patience le jour où la France osera pouvoir, sans danger pour elle-même, lui rendre sa liberté. Cette sérénité de l'âme s'est reflétée dans le cœur de la plupart des parents et des amis qui partagent avec lui sa proscription.

La petite colonie arabe d'Amboise est à peu près égale en nombre à ce qu'elle était lorsque, il y a près de deux ans, elle mit le pied sur le sol de la France et fut internée au fort de Lamalgue, près de Toulon; quatre-vingt-dix personnes composent la famille et la suite de l'émir. Ce n'est pas que la mort et l'inclémence au climat aient respecté les exilés, au contraire; mais le nombre des naissances, qui s'est élevé à 15 ou 15, a compensé les décès. Le château d'Amboise renferme aujourd'hui 32 femmes, 30 hommes et 18 enfants environ.

Il est difficile de se faire une idée de la dignité simple, de la pureté de mœurs qui président à cet intérieur. Aucun luxe de vêtements ou d'alimentation ne distingue Abd-el-Kader des personnages de sa suite. Le kouskousou arabe fait les frais de tous les repas; les ablutions, les prières, l'étude surtout absorbent les longues heures de la journée.

Le kadi, Sidi-Mustapha-Ben-Thami, rend la justice et prodigue à ses coreligionnaires tous les soins spirituels. Deux fois par jour la petite colonie se rend dans une salle commune, où Abd-el-Kader vient très-souvent faire des enseignements religieux et scientifiques; d'autres fois ce sont ses frères qui développent et expliquent les textes du Coran ou les savants commentaires de la jurisprudence musulmane.

La garde du château est confiée à M. le capitaine d'artillerie Boissonnet, qui, en cette qualité, commande la faible garnison d'Amboise. M. Boissonnet appartient à

cette pléiade d'officiers instruits et distingués chez lesquels l'Algérie a développé des tendances et des aptitudes dont la France tirera un grand parti le jour où elle saura les appliquer au gouvernement et à l'administration des populations musulmanes du nord de l'Afrique. M. Boissonnet est, aux yeux d'Abd-el-Kader, la personnification la plus éclatante de l'honneur et de la loyauté de la France; ce n'est pas un surveillant qu'il voit en lui, mais un ami auquel il donne toute sa confiance. L'émir ne sait pas un mot de français, M. Boissonnet parle l'arabe aussi bien que sa langue maternelle. Ces deux hommes s'aiment aujourd'hui d'un attachement profond. C'est, il faut bien le dire, qu'il est impossible de remplir avec plus de convenance, plus de fermeté et plus de sagesse les fonctions difficiles que M. le ministre de la guerre a confiées à M. Boissonnet. Il paraît que, grâce à l'intervention de cet officier, Abd-el-Kader s'est décidé à écrire l'histoire de sa domination sur les Arabes. La première partie de ce travail fort important, écrite entièrement par l'émir, est déjà entre les mains de M. Boissonnet et la profonde érudition, la mémoire si étendue d'Abd-el-Kader, s'y font, dit-on, remarquer à un très-haut degré. L'un des frères de l'émir s'occuperait également d'écrire une histoire des Arabes depuis la domination française. On comprend toute l'importance que peuvent avoir de tels documents.

Abd-el-Kader ne désespère pas d'obtenir un jour sa liberté et d'aller se prosterner sur le tombeau du prophète; mais la situation de l'Algérie ne permet pas au gouvernement d'être généreux envers son illustre captif.

Abd-el-Kader entoure de soins respectueux sa mère, qui, malgré son grand âge, a conservé toute la vigueur de son esprit et toute la fermeté de son caractère; Lelah-Zorah est une des femmes les plus remarquables et les plus intelligentes de toute l'Algérie. C'est un curieux spectacle que celui de cette colonie arabe vivant au milieu de la France, y conservant sa foi, ses habitudes, ses mœurs, son langage, sans s'imprégner en quoi que ce soit du milieu dans lequel elle vit.

L'AMI DE LA RELIGION
ET
DE LA PATRIE.



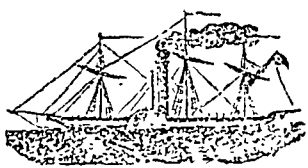
« Le trône chancelle quand l'honneur, la religion et la bonne foi ne l'environnent pas. »

QUÉBEC, 7 NOVEMBRE, 1849.

Nous avons retardé la publication de notre feuille de quelques heures afin de favoriser nos lecteurs des nouvelles d'Europe, transmises par le télégraphe ce matin.

Par le Télégraphe.

ARRIVÉE DU STEAMER



Britannia.

Nouvelles d'Europe

DE 7 JOURS PLUS RÉCENTS

New-York 5 novembre 21 h.

Nous n'avons que le temps de donner l'analyse qui suit :

On rapporte que la majorité de l'Assemblée nationale est venue en entendement avec le ministère, sur la question Romaine. Une sensation profonde de satisfaction s'est faite sentir parmi tous les partis, à la nouvelle d'une alliance projetée entre la France et l'Angleterre, à propos de la question de Constantinople. Les Légitimistes et les Républicains rouges sont les seuls qui n'ont pas été satisfaits.

A Rome les Français font de grands efforts pour créer des opinions modérées. Cette ville devait être gardée par les troupes Espagnoles et Napolitaines. On suppose que le Pape allait revenir à Rome, mais les ministres s'y sont opposés tant que les troupes Françaises seraient dans Rome.

Le despotique Haynau continue ses atrocités. 19 Généraux Hongrois ont été tués, sous le prétexte d'exécution en vertu de jugement de cours martiales. Le premier ministre des Hongrois a été fusillé dans de telles circonstances, que pour toujours l'infamie couvrira le trône Autrichien. Ces atrocités soulèvent les âmes d'horreur et de dégoût.

A Constantinople on faisait toujours des préparatifs de guerre qui paraissent inévitables avec la Russie. L'Ambassadeur anglais avait reçu information de son Gouvernement, que les Flottes Françaises et Anglaises étaient en route pour entrer dans les Dardanelles. L'armée Turque, dans Constantinople compte 120,000 hommes prêts à entrer en Campagne.

Les Annexionistes.

Un des plus fervens appuis de l'annexion aux Etats-Unis, le rédacteur du *Montreal Herald*, a oublié qu'il s'était fait, pas tard que le mois de septembre dernier le champion des motifs vrais de la prospérité et du progrès des richesses de notre pays comparés avec l'état de New-York. Le *Hunt's Merchant's Magazine* qui contenait son plaidoyer, appuyé de l'autorité de chiffres et de statistiques irrécusables, contient plus d'une page qui mérite qu'on y réfère et démontre la position avancée et prospère de notre pays. Et aujourd'hui, oh ! constance de l'esprit humain, oh ! bonne foi ! ce même correspondant du *Hunt's Magazine* est le même qui a fait et dressé le manifeste annexioniste de Montréal, dans lequel se trouve le paragraphe qui suit, et que nous reproduisons, afin que nos lecteurs jugent de la valeur et de la sincérité des allégués des annexionistes :

« En considérant l'état actuel du pays, que voit-on partout, sinon la ruine ou une désorganisation rapide. Notre gouvernement et nos corporations municipales dans la gêne, les sécurités offertes par nos banques et autres institutions monétaires grandement dépréciées ! nos intérêts agricoles et commerciaux également sans prospérité, la prospérité foncière sans prix à quelque condition qu'on l'offre, nos incomparables rivières, nos lacs, nos canaux non utilisés ; et pendant que le commerce abandonne nos rives, les capitaux amassés sous un système plus favorable sont dissipés sans aucune espérance de les voir remplacés. « Ainsi mutilée et embarrassée dans toute entreprise publique ou particulière, cette possession de la Couronne Anglaise, notre patrie gît devant le monde en con- tracte humiliant avec nos proches voisins et révèle tous les symptômes d'une nation qui croule rapidement en ruine. »

Chemin de fer à l'Océan pacifique.

Le plus grand empêchement à la construction du chemin de fer du Mississippi à l'Océan pacifique, s'est trouvé dans la nature du pays que devait parcourir ce chemin. 12 à 1500 miles de ce chemin devraient être faits dans des plaines, dans les montagnes dans le désert où on ne trouve, ni bois, ni population, ni matériaux, ni secours. Ceci a été considéré comme l'objection la plus forte qui fut faite contre une entreprise de telle grandeur qu'il n'en a pas été faite de pareille dans l'histoire de ce monde. 12 à 1700 miles de désert sans bois, sans population, des montagnes, et nulle matière propre à aider le travail.

Mais une découverte récente d'un objet de première nécessité, vient d'être faite au pied où près des montagnes rocheuses. Il paraît certain qu'on y a découvert des mines inépuisables de charbon de terre, près des sources de la rivière plate, qui est la route par terre que suivent les Emigrants à la Californie. Cette découverte aidera à coloniser les plaines, et la vente des terres publiques aux émigrants, le long du chemin, et lesquels produiront bientôt les choses nécessaires pour les ouvriers du chemin. On sait aussi qu'on trouve des mines abondantes de fer de la frontière du Missouri en allant vers les montagnes rocheuses : Le fer et le charbon ; voilà donc là, à la disposition des ouvriers, les ingrédients nécessaires pour le chemin, dans une vallée dont la fertilité est telle que dans peu d'années elle produira assez de froment et d'animaux pour la nourriture de 100,000 personnes. Cette vallée est la station à mi-chemin sur la grande route centrale. Ainsi la crainte du manque de provision pour les ouvriers disparaît. Le chemin étant une fois terminé au Lac salé, un autre article important au commerce se rencontre : le sel. Il existe dans cette localité en des quantités immenses, sous forme d'incrustation compacte qui s'étend plusieurs miles en longueur. Tels sont quelques unes des avantages intermédiaires en faveur de la construction du chemin de fer au pacifique par la Platte et le Lac Salé ! Cet ouvrage complet jusqu'au Sacramento, donnerait passage libre aux échanges entre l'Europe, l'Amérique et l'Asie.

Le gouvernement de cette province prend des mesures de protection, et paraît enfin décidé à exercer son influence contre ceux qui oubliant toute réserve, n'ont pas craint de se rendre coupable de misérabilisme, à propos de la sanction donnée par

Son Excellence le Gouverneur au bill de l'indemnité, et de l'annexion de ce pays, aux Etats-Unis. Ces mesures tardives, ne devraient, selon nous, ne s'appliquer qu'à des personnes, qui par leur position sociale, peuvent exercer une influence certaine sur la communauté en général, c'est à-dire aux chefs bien connus du parti et paraissant qu'une position secondaire, et n'exerçant qu'une influence à peu près nulle, n'ont pu entraîner avec eux, rien qui vaudrait la peine qu'on s'en occupât. — A part les destitutions d'employés subalternes, l'exécutif a été de la Commission de la Paix, le mémorable Ogle R. Cowan ; 10 pour avoir publiquement fait circuler des placards ou affiches, appelant les habitants de Brockville à s'assembler et voir brûler en effigie, le représentant de Notre Souveraine, la Reine, pour avoir sanctionné le bill d'indemnité ; 30 pour avoir publiquement pris une part active dans la procession formée pour cette fin, en marchant à la tête de cette procession ; 30 pour avoir adressé des personnes assemblées, cherchant à justifier et à encourager cet acte illégal.

D'après le bruit public, l'exécutif aurait déjà demandé aux Colonels des différents bataillons de milice, les noms des officiers qui auraient signé le manifeste annexioniste. Si tel est le cas, il est aisé d'augurer la détermination de l'exécutif ; et plus d'un, qui a importuné son colonel actuel, pour obtenir une promotion, devra se résigner à accepter une promotion de nouvelle espèce. Plusieurs magistrats, d'après le même rapport, vont être retranchés de la liste des Juges de Paix. Ceux-là seuls devraient être tenu de rendre compte de leur conduite suivant nous. — Collaboration.

La Société d'Agriculture du Bas-Canada, vient de passer, par une résolution proposée à sa dernière assemblée, que la prochaine exhibition annuelle des produits agricoles, aura lieu à Québec. Ce projet, de la part des directeurs de cette société, a vivement fait plaisir aux citoyens de Québec, et plusieurs correspondances nous ont été adressées de part et d'autre, nous priant d'exprimer leur reconnaissance pour l'insigne faveur que leur accordait cette société.

ACCIDENT DÉPLORABLE.—Un jeune homme du nom d'Onézime Delisle, âgé de 19 ans, de la paroisse de la Pointe-aux-Trembles, près de Québec, est tombé samedi dernier du haut du clocher de l'église de St. Jean Chrysostome, et est mort quelques heures après.

Le *Chronicle* rapporte qu'un capitaine d'un des vaisseaux actuellement dans le port, s'étant querellé avec un journalier de la Pointe Lévy, a reçu plusieurs coups de couteau de la part de ce journalier, qui mettent ses jours en danger.

COLLECTES DE ST. ROCH.—C'est avec plaisir que nous enregistrons la collecte faite le jour de la Toussaint, dans l'église de Roch, en faveur de la Société St. Vincent de Paul ; elle s'élève à £27 ; celle du jour des morts à £15, outre les dons qui se sont fait dimanche lors de la bénédiction de la Statue St. Roch, qui s'élèveraient, dit-on, à \$ ou 9 louis.

Le *Canadien* de Lundi dernier, dit que Mr. Caron a refusé la place de Juge qui lui était offerte et que M. Tachereau l'a acceptée.

Incendie.—Hier au soir, vers les neuf heures et demie, le feu se déclara dans une maison, rue Duval, occupée par M. Higginbotham, cordonnier, près de l'Eglise Métropolitaine. Heureusement que l'alarme fut donnée promptement et que les pompiers arrivèrent assez à temps pour maîtriser l'incendie qui ne commençait qu'à se développer.

DÉPART POUR LA CALIFORNIE.—Le Rory O'More, Capt. Brennan, partira demain matin, pour la Californie. Voici les noms de ceux qui ont pris passage pour ce voyage :

Messieurs.—R. Barrie, J. Morgan, J. Wolf, H. Pentland, T. Pentland, H. Chalmers, Geo. T. Bowen, Edward Le-Mesurier, George Austin, Wm. Austin, P. Cran, H. O'Meara, George Schaw, Wm. Noad, J. H. A. D. Macdougall, A. C. Champeron, J. M. Lockhart, T. Henderson, F. Leaycraft, C. R. Ross, Robert Stuart, H. Hamilton, Jas. Irwin, Louis Girard, John Jones, Francis Tims, Henry C. Stevenson, et A. Tremblay.

Erratum.—Des erreurs typographiques s'étant glissées dans les noms des MM. qui ont reçu la tonsure le 30 octobre, publiés dans notre dernier numéro, nous engage à les publier de nouveau :

M. M. J. Lagueux, de la Pointe Lévy, Ouloué, de Québec (par. de St. Roch) ; J. Racine, de St. Ambroise ; Frs. Blouin, de St. Jean de l'Isle d'Orléans ; P. F. Brunet, de Québec (par. de St. Roch) ; Thomas E. Hamel, de

Québec ; Frs. Plémondon, de l'Ancienne Lorrette ; Jean Bte. Leclair, de la Baie du Febvre ; Jos. Béland, de Québec et Frs. Babineau, du diocèse d'Arichat.

Chambre des Notaires de Québec.

Québec, 5 Novembre 1849.

François Huot, de la Cité de Québec, Guillaume Henry Beaulieu, de la Rivière du Loup, Florence DeGuise et Ovide Bossé, de Ste Anne LaPocatière, Jean Joseph Remy, de Ste Marie, et Pierre Louis Gauvreau, de Rimouski, Ecuyers, ont été admis à la pratique du Notariat dans et pour le Bas-Canada.

Messieurs Louis Tardif, de la Cité de Québec, Louis Thomas Cyroid, de Ste Anne LaPocatière, Symphonien Gamache, du Cap St. Ignace, et Jean Damour, des Trois-Pistoles, ont été admis comme Clercs Notaires.

Jos. LAURIN,
Secrétaire,
C. N. Q.

Statistiques.

On a beaucoup dit depuis quelque temps sur l'augmentation rapide du bien-être matériel des Etats-Unis. Cependant il est un fait notoire que les dettes contractées par les gouvernements des Etats-Unis, la plupart envers des sujets britanniques, ont à peine éprouvé une diminution pendant les dix ou douze dernières années. Les chiffres qui suivent représentent les sommes de ces différentes dettes à des dates récentes.

Vermont, en janvier 1847	\$279,000
Pensylvanie, " 1848	40,507,000
Massachusetts, " "	1,147,000
New-York, en janvier 1847,	24,446,000
Idem en cautionnement pour chemins de fer,	5,503,000
	26,949,000
Indiana, en janvier 1847: fonds publics,	7,519,510
Pour canaux,	7,197,470
	14,716,980
Mississippi, sur fonds de banques,	7,000,000
Maryland,	13,311,707
Michigan, en janvier 1848.	5,516,480
Texas—on ne peut dire au juste le montant, mais on le porte à 10,000,000; le gouverneur Houston dit qu'une liquidation pourra se faire à 5,000,000	10,000,000
Maine, en janvier 1847.	1,124,700
Rhode Island,	152,719
New-Jersey,	55,596
Georgia,	1,727,760
Tennessee,	3,373,416
Kentucky,	4,596,062
Missouri,	684,996
Virginie,	7,349,292
Caroline de Sud,	234,502
Floride,	4,850,000
Alabama,	13,646,078
Louisiane,	16,238,131
Arkansas,	3,617,227
Ohio, 1er décembre 1847.	19,233,487
	\$198,329,098
Cité de la Nouvelle Orléans, dette,	8,166,153
Cité de New York, janvier 1848,	12,010,351
	\$218,505,602

Les Etats de New-Hampshire, Connecticut et la Caroline du Nord n'ont pas de dettes, parce que sur chaque homme, femme et enfant de chacun de ces Etats, inclus les esclaves jeunes et vieux, pèse un impôt de 10 piastres. La propriété de la cité de New-York est imposée d'une taxe locale annuelle au-dessus de 2 millions et demi de piastres, c'est-à-dire les biens-fonciers et personnels, dans une proportion de 15 à 20 p. 0/0. Et que l'on note bien ceci, cet impôt à lieu exclusivement pour les besoins de la cité seule, et n'inclue pas les fortes contributions à la caisse de l'Etat, ni les énormes droits payés par les consommateurs pour le soutien du gouvernement fédéral. La cité de New-York est donc taxée pour des fins civiles seulement, plus que les deux Canadas entiers ne le sont pour des fins locales et générales à la fois.—Journal.

CORRESPONDANCE.

M. le rédacteur, Avant de quitter le Canada, je sens que j'ai un devoir indispensable à remplir, celui de la reconnaissance que je dois à mon pays, à de nombreux bienfaiteurs, pour l'accueil généreux et charitable qu'on m'a fait, pour les attentions et les égards dont on m'a partout entouré.

Je le sais déjà, des circonstances tout imprévues ont nécessité mon retour au Canada, retour auquel je n'avais jamais pensé sûr que j'étais qu'en obéissant à la voix de mon supérieur, c'était à Dieu même que j'avais obéi, et qu'ainsi j'étais dans l'ordre de la Providence ; et il semblait que cet ordre demandait que je demeurasse et fuisse le plus de bien que je pourrais là où je savais qu'il se faisait beaucoup de mal, et que je travaillasse au salut des âmes dans un pays où un si grand nombre

étaient et sont encore exposés à devenir les victimes des feux éternels. Des infidèles à instruire des préceptes de notre sainte religion, les rappeler à un grand nombre de Canadiens qui les avaient oubliés ou négligés ; quelle plus belle carrière pouvais-je ambitionner ? Et la connaissance des langues sauvages acquise avec tant de peine, à quoi m'aurait-elle servi dans un pays civilisé ? Voilà, à mon avis, ce à quoi devrait bien penser tout prêtre dont le Seigneur fait pencher le cœur vers les Missions.

Mais je reprends. Parti pauvre de mon pays, j'y suis revenu encore plus pauvre, et des secours sur lesquels j'avais lieu de compter en France, m'ayant manqué, je me suis vu dans un grand embarras. Chargé de pas moins de 30,000 sauvages répandus dans les trois diocèses qui me sont échus en partage, que ferais-je sans secours, sans prêtres, et sans moyens de m'en procurer ! Il me restait donc cette alternative, ou de retourner seul au milieu de mes sauvages, ou de m'adresser à la charité de mes compatriotes ; ce dernier parti m'a paru le seul praticable. Ainsi, plein de confiance en la divine Providence, entre les bras de laquelle j'ai appris tant de fois à me jeter, et avec le bon plaisir de Sa Grâce Mgr. l'Archevêque de Québec et celui de Mgr. l'Evêque de Montréal, auxquels je paie ici le juste tribut de ma vraie reconnaissance, je me suis décidé à faire un appel au peuple canadien dont j'ignorais ni la foi ni le zèle pour la grande et belle œuvre des missions de l'Orégon, fondées comme celles de la Rivière-Rouge, par des prêtres du Canada, devaient lui inspirer un intérêt particulier, j'ai fait entendre ma voix au nom de Dieu qui veut que tous se sauvent, au nom des milliers de sauvages qui attendent de moi le pain de sa divine Parole ; et ma voix a trouvé de l'écho dans des âmes où vit encore la foi antique, la foi catholique ; le Canadien s'est attendri sur le sort du pauvre sauvage, sur les profondes misères physiques et morales, sous le poids desquelles il consume sa malheureuse existence, et il a fait des efforts pour lui faire parvenir le don de la Foi dans laquelle il remercie Dieu de l'avoir fait naître, don céleste et le plus précieux héritage que lui aient légué ses ancêtres.

Dans des temps aussi durs, dans une pénurie aussi grande que celle qui pèse actuellement sur le pays, la Religion a dû inspirer et commander des sacrifices ; beaucoup ont donné de leur abondance, un plus grand nombre de leur nécessaire ; c'est le denier de la veuve de l'Evangile dont le Fils de Dieu ne fait mention que pour lui donner des louanges et la proposer pour modèle au riche.

Je l'ai vu ce mendiant, courbé sous le poids de ses 82 ans, me forcer d'accepter le denier fruit de la charité publique, et destiné à alimenter son corps brisé par l'âge ; je l'ai vu cette femme qui, les larmes aux yeux, tirait un anneau de son doigt pour l'ajouter aux trois sols déjà sacrifiés, un autre pauvre homme avait parcouru une partie de sa paroisse, un lievre à la main, l'offrant en vente pour pouvoir aussi, lui, faire son aumône à cet homme, douze ans auparavant, lui avait administré les secours de la Religion ; ma main a reçu une pièce de quinze sols apportée par un jeune habitant auquel le besoin avait dit de ne la donner tout entière ; n'nis à mesure qu'il m'entendait parler, il dit en lui-même, avec sa bonne et simple naïveté : Tu l'auras, tu vas l'avoir ; je cesse de parler, et il dit : Eh bien ! tu l'as. Dans une autre paroisse, c'était une tabatière d'argent, objet bien cher à celui qui en faisait le sacrifice ; c'était un souvenir qu'une mère chérie lui avait laissé sur le point de mourir. Une jeune personne dont la tenue n'annonçait pas une grande aisance, m'offrit une aumône que je crois être au dessus de ses moyens ; à la remarque que je lui en fais, elle me répond : C'est vrai, mais je consens à me priver de quelque chose dont je puis bien me passer, après tout, je suis heureuse de pouvoir contribuer à votre œuvre.

J'avais prêché et fait une quête le dimanche dans une paroisse ; le lundi matin un homme vient m'offrir quelque chose.—Mais, mon brave, ne m'avez-vous donc fait une aumône, hier ?—Où, mais ce sont mes arrérages ; voyez-vous, nous sommes si pauvres à présent ! Voilà un an que j'ai rien donné pour la Société de la Propagation de la Foi à laquelle je m'étais associé.—Je ne prendrai point vos arrérages, vous devez cela au bureau de Québec, Allez-vous continuer de fournir à l'œuvre ?—Ah ! oui, je continuerai, quand même je serais encore plus pauvre ; je comprend mieux que je n'ai jamais fait ce que c'est que les Missions et quel besoin on a de nos aumônes ; ce n'est pas cela qui nous appauvrira. Si nous n'avions pas fait tant d'autres dépenses mal à propos, nous serions mieux que nous ne sommes depuis plusieurs années.

A Montréal, je suis allé visiter l'asile des pauvres orphelins, aux Récollets, et là j'ai été témoin d'un spectacle aussi beau qu'attendrissant. Après m'avoir réjoui par leurs airs enfantins, l'un deux se détache du rang, et me fait un profond salut m'adresse ainsi la parole avec un aplomb admirable : « Monseigneur, mes petits compagnons et moi nous venons, par notre bonne conduite, de mériter ce régal par lequel notre bonne gardienne a coutume de la récompenser ; nous de-

vions aujourd'hui manger de la tire, mais nous n'avons tous qu'une voix pour convenir d'en faire le sacrifice pour les pauvres petits sauvages de vos missions.

Et, en finissant, il s'avance plus joyeux, plus content que s'il eût mangé de la tire, et dépose un billet de cinq schellings dans ma main.

O bons petits enfants soyez bénis: vous êtes petits, mais l'action que vous venez de faire est grande, elle est noble. Quelle soit bénie aussi la dame charitable dans laquelle chacun de vous retrouve une seconde mère, et qui vous a sans doute inspiré une si belle pensée!

Nous avons vu les sacrifices du pauvre; nous avons vu l'indigence même mettre son obole dans le tronc; mais il serait injuste de ne pas mettre en regard quelques-unes des aumônes qu'y a versées la main du riche, de la personne aisée qui sait faire un si noble usage des biens que la divine Providence lui a accordés.

Séminaire de Québec, maison chérie, séjour de douces réminiscences! il a toujours été gravé dans ma mémoire le souvenir des années, hélas! trop courtes que j'ai passées à l'ombre de tes murs!

Mais tu viens d'y acquérir un droit nouveau par la généreuse aumône de vingt-cinq louis que tu t'es empressé de me faire aussitôt que tu eus connu l'embarras et les besoins de ton ancien élève.

En retour, accepte les souhaits et les vœux que je forme pour ton bonheur et ta prospérité!

Dans une de nos campagnes, j'ai vu ce brave négociant qui avait partagé un louis entre lui et sa dame pour le jeter dans la quête annoncée d'avance; les détails sur les missions lui en font voir les besoins extrêmes; bientôt il se reproche, il a honte (ce sont ses propres paroles) d'avoir apporté si peu; il pense que ses moyens lui permettent d'ajouter dix autres louis qu'il me fait remettre par les mains de son curé.

Dans une autre paroisse, la main d'un honorable auquel un long commerce a créé une existence des plus aisées, versait dans la mienne la somme de douze louis dix schellings. A ces dons généreux, j'ajouterais, quoi que trop tard, l'aumône à peu près égale de trois curés, laquelle a formé une somme de cinquante-deux louis.

A la suite d'une instruction faite dans l'église paroissiale de Montréal, je reçois une bourse contenant dix louis douze schellings et six sols; la personne de qui elle venait en a déjà reçu mes remerciements. Je m'arrête ici, elle serait trop longue l'énumération que je pourrais faire des dons qui mériteraient une mention particulière.

Bons et braves curés, permettez-moi de vous exprimer ici les vifs sentiments de reconnaissance pour qui je suis et serai toujours pénétré pour votre charitable hospitalité, pour vos aumônes généreuses et pour l'intérêt que vous avez pris à mon œuvre, au plutôt à celle de Dieu, puisque je ne suis qu'un humble instrument dont il a la bonté de se servir.

Vous m'avez fait charité car je fusais bien pitie, et pour cela vous n'attendez de moi que des vœux et des prières; elles ne vous manqueront pas. Je parlerai en haut, des milliers de sauvages parleront en haut, pour les robes noires des Français et pour les Français qui ont les robes noires; car tous ont fait leurs cœurs bons pour faire parvenir la lumière dans les cœurs où il a fait noir jusqu'à présent.

Généreux et charitables compatriotes, vous mes frères en Jésus-Christ de l'Eglise St. Patrice de Québec, soyez bénis pour le service que vous m'avez rendu par vos aumônes. Ah! soyez-en assuré, votre bonne œuvre, qui a pour objet le salut des âmes, a été portée par les anges jusqu'au trône du Seigneur, comme celle du saint homme Tobie qui n'exerçait sa charité qu'envers les corps de ceux de sa nation qui mouraient dans un cruel esclavage, en les portant sur ses épaules et en leur donnant la sépulture, en dépit de la défense d'un tyran oppresseur de sa nation. T. c. 12.

Pour l'amour de Dieu, par reconnaissance pour l'avantage, que vous avez de le connaître et de le servir; pour procurer ce bonheur à tant d'infidèles dont les âmes ont coûté, comme les vôtres, tout le sang de Jésus-Christ, continuez à aider, augmenter de toutes vos forces cette belle œuvre de la Propagation de la foi dont je me suis efforcé de vous faire connaître de plus en plus le but divin et les avantages que vous en retirez pour vous mêmes.

Adieu, il faut nous séparer, peut-être pour toujours; mais rapprochons-nous par l'union de nos prières, par ce lien sacré de la charité pour lequel les espaces ne sont rien qui s'étend et se dilate pour embrasser tous ceux qui servent et adorent Dieu par la croyance en une même foi, en un seul Seigneur, en un seul Baptême.

Veillez, M. le rédacteur, publier les lignes qui précèdent, et croire aux sentiments d'estime et de reconnaissance avec lesquels j'ai l'honneur d'être votre très humble serviteur.

DÉCÈS. Au faubourg Saint-Jean, le 5 du mois courant, M. Nicolas Deyereux, à l'âge de 68 ans et 4 mois, après une longue et douloureuse maladie de neuf mois, soufferte avec la résignation d'un vrai chrétien.

Dans le mois dernier, à Saint-Denis, comté de Kamouraska, à l'âge de 68 ans dame Catherine Roussel, épouse de Sr. Hilaire Bélanger père.

SOCIÉTÉ ST. JEAN-BAPTISTE DE QUÉBEC.

L'ASSEMBLÉE générale pour l'élection des officiers de la Société et pour l'adoption des règlements aura lieu JEUDI, le QUINZE novembre courant, à SEPT heures précises P. M. dans la grande salle de l'ancien HOTEL DU PARLEMENT.

Par ordre, ULRIC J. TESSIER, Secrétaire archiviste. Québec, 7 novembre 1849.

Avis Public. LE Soussigné, en conformité à un Acte passé dans la dernière Session de la Législature, a transporté le Bureau d'Enregistrement du Comté de l'Islet, en la Paroisse de l'Islet.

J. D. LEPINE, Régistrateur. Islet, 11 Octobre 1849.

VIELLES GAZETTES. VIEILLES Gazettes à vendre, à ce bureau. Prix 8 sous la livre.

VIN et PILULES DES BOIS du DR. HALSEY.

Possèdent une saveur amère agréable, et égale à celle d'un bon vin de Porto.

UNE PIASTRE la Bouteille de Pinte. Le contenu d'une seule bouteille dure plus longtemps et produit dix fois plus l'effet qu'aucun autre remède en usage.

Le Vin des Bois est une médecine inappréciable pour les femmes: il est surtout fortement recommandé contre ces infirmités auxquelles les femmes de constitution délicate sont si sujettes.

GRANDE MÉDECINE POUR LE PRINTEMPS ET POUR L'ÉTÉ: il a la propriété de rétablir ces indispensables évacuations par les pores et la peau, nommées TRANSPIRATION INSENSIBLES et de procurer un SANG PUR, première condition d'une bonne santé.

Dans les endroits où l'on connaît le VIN DES BOIS, bon nombre d'individus ont coutume de s'en procurer deux ou trois bouteilles, d'autres une demi-douzaine; vers le printemps, pour l'employer dans leur famille comme remède purificateur et fortifiant afin de se préserver de maladies pendant les chaleurs et durant les temps où l'on y est le plus sujet.

Son action sur le sang est tellement marquée, qu'il guérit toutes les ERUPTIONS, CUTANÉES, les SCROFULES, les DARTRES RONGEANTES et les ERISYPELES, sans qu'il en reste la moindre trace.

Presque toutes les infirmités sont accompagnées d'un état maladif de l'estomac, des entrailles et des organes sécréteurs. Il est de toute importance que les fonctions de ces organes aient leur cours, et que la bile et les matières morbides disparaissent de l'estomac, pour que LE VIN DES BOIS agisse plus fortement, et puisse produire ainsi ses résultats importants.

Comme il est absolument nécessaire, avant de commencer à prendre du vin, de préparer le corps à en subir tout l'action, à cet effet, il est absolument nécessaire, dans plusieurs maladies, de prendre une ou deux doses.

DES PILULES GOMMÉES OU SUCRÉES DU Dr. HALSEY. L'action de ces pilules s'harmonie avec celle du vin. Elles fortifient les fonctions sécrétoires. Les Pilules des Bois ont les mêmes propriétés que le vin; elles forment un purgatif puissant, agréable et végétal.

Ces grands effets purificateurs, et fortifiants du Vin et des pilules des Bois s'exercent encore sur bien d'autres maladies que celles qui ont été sus-mentionnées.

GUÉRISON D'UN CAS SINGULIER DE DÉBILITÉ NERVEUSE. Philadelphie, 7 sept. 1848. Dr. G. W. Halsey, Je certifie que ma femme a été guérie d'une terrible maladie nerveuse, dont elle était atteinte depuis cinq ans.

Elle était quelquefois si difficile à gouverner, que nous croyions qu'elle devenait folle. Souvent elle s'éveillait en criant au milieu de la nuit dans des transes et des crises faibles, couverte de sueur et entièrement épuisée de faiblesse.

Elle avait perdu presque toutes ses forces, et elle tremblait continuellement qu'il ne lui arrivât quelque grand malheur.

Elle resta dans ce déplorable état jusqu'au mois de juillet, où je lui procurai une bouteille de votre Vin des Bois et une boîte de vos Pilules. Nous trouvâmes que cela lui était d'un grand secours; j'en fis acheter encore trois bouteilles, et elle n'a pas discontinué d'en prendre jusqu'aujourd'hui, quoiqu'elle se trouve maintenant si parfaitement bien, que son état n'en requiert pas un plus long usage.

Je connais très bien la famille de M. J. C. Paulding et je sais que Madame Paulding a été tourmentée par des souffrances d'esprit et de corps pendant plusieurs années, et qu'elle se portait bien maintenant grâce à la médecine du Dr. Halsey.

A. L. BARNES, D. D. DÉBILITÉ COMPLETE, MAIGREUR, CONSOMPTION DU CORPS.

Ces infirmités sont quelques fois caractérisées par affaiblissement, et un entier épuisement de forces après un exercice, sans que l'appétit diminue. Chez d'autres individus, elles s'annoncent par un abattement et une lassitude temporaire, par la pâleur et l'altération du visage, par une respiration difficile, etc.

D'autres cas présentent alternativement de la constipation et du relâchement.

Beaucoup de malheureux atteints de ces fâcheuses maladies doivent leur guérison au vin des bois. Pendant les derniers mois, nous avons eu l'occasion d'en constater plus de mille applications par des personnes atteintes de ce genre de débilité.

Chaque un recouvre la santé par l'usage qu'il a fait de cette médecine, comme nous l'avons vu ensuite. Plusieurs étaient atteints de palpitation de cœur, de dépression d'esprit et d'une grande débilité.

Les personnes faibles de cette catégorie sont plus sujettes à succomber (si elles sont attaquées sévèrement) par ce que leur corps ne peut supporter toute la force de la maladie.

INFIRMITÉS PRINTANIÈRES. Au commencement des chaleurs plusieurs personnes sont atteintes de maux de tête, d'une faiblesse fébrile, et de manque d'appétit.

Pendant l'hiver le sang s'épaissit et se charge de matières impures. La poitrine est surchargée de bile; les pores de la peau se rétrécissent, et tous ces accidents donnent cours aux infirmités sus-mentionnées.

La transition du froid au chaud exige un changement parallèle dans les fluides du corps et une libre exhalation par les pores. Le Vin et les Pilules du Dr. Halsey rendent la nature capable de subir ces vicissitudes de saison.

Une ou deux doses de Pilules et l'emploi d'une seule bouteille guérissent ces infirmités, et donnent encore au système la force de résister à l'invasion de la maladie pendant l'été, et les temps insalubres.

Agents à Montréal: DR. PICAULD, W. LYMAN Co. JOHN KINAN et P. NOURRIE Trois-Rivières. Québec J. MUSSON. Dr. MOREAU St. Jean.

EMPLACEMENTS et Maisons à vendre, T. A. PARANT, jr Québec, 14 juin 1849.

M. P. PATRY architecte, demeure maintenant rue Desfossez, St. Roch, vis-à-vis le magasin de meubles de M. T. Larivière. Québec 29, Oct. 1849.

Maintenant en débarquement, et par le soussigné. HUILE DE LIN, doublé bouillie, BRIQUES A FEU marqué "curr.", GENEVIEVRE de "Doeknypera", CHARBON de Smith, double criblé.

C. E. LEVEY et Cie. Québec, 2 juillet 1849.

SOMMAIRE DES LECTURES AU SALON. RELIGION.

Influence de la civilisation chrétienne en Orient. Le culte de Marie. Les scandales de Paris. De l'Écriture Sainte. De l'existence de Dieu. Le dimanche en Angleterre et en France.

POLEMIQUE. Considérations sur l'état général du protestantisme.

Un Sermon de Diderot. Des associations religieuses. L'athéisme allemand et le socialisme français. L'Éloge de Voltaire mis au concours par l'Académie française.

LEGENDES. St. François Xavier, St. François de Sales,

ÉTUDES CONTEMPORAINES. Marie Nicolas Fournier, de la Condamine, évêque de Montpellier.

Hippolyte Violent. La maison de l'Espoir. Le Cardinal Maury. Etat religieux du monde, La logique et les faits sur les maximes gallicanes, Éloge de Charles Nodier.

De l'état et de l'avenir de la musique et de son influence sur les mœurs du peuple.

ÉTUDES PHILOSOPHIQUES. De l'impossibilité du hasard dans les choses de ce monde,

Roger Bacon, Le peuple, ÉTUDES POLITIQUES.

Essais d'histoire parlementaire de la Grande Bretagne, — William Pitt, La Jeune Irlande et la dernière agitation irlandaise. Les Polonais dans la Révolution européenne,

ÉTUDES D'ÉCONOMIE SOCIALE. Des Hospices, Conseils d'un grand père pour l'éducation de ses petits-fils, Des caisses d'épargne,

VOYAGES. Scènes de voyages dans l'Amérique du sud, Voyage du père Marquette au Mississippi, Voyages et recherches en Égypte. Voyage archéologique à Ninive,

ÉTUDES SUR LE MOYEN-ÂGE. Excursion en Bourgogne, Études sur l'Égypte ancienne.

LITTÉRATURE. Un drame de la Chouannerie; épisode de 1794. La cloche du marchand. Un règne de l'impératrice Joséphine. La cathédrale de Cologne. Le souterrain de Neautilles. Esther.

La Mer et le Désert ou les Missionnaires en Amérique. Une campagne d'hiver, souvenirs de la vie militaire en Afrique. La leçon d'une sœur. Les bains de Lavey. Landais. Tableaux Bibliques. L'Espérance. Une nuit au calvaire. Le plus malheureux. Fragment d'un voyage autour du monde. L'installation d'un curé. Le départ d'un curé. Le Stabat Mater de Pergolèse. La conque du trépassé. Chateaubriand. Les Enfants. Les Enfants. — dialogue. Le vertige de la Madelaine. Le malade. Une tempête d'eau douce. La vallée des mots. Esto. — 1793. Le Fauteuil de Molière à Pézinas. Richard Cromwell. Le frane bigre. Le Prétophobe de la ferté-sous-Jouarre. La vocation. Une lecture de Roman. Un amateur. Le dernier duc de Normandie. La baye-des-trépassés, Abôlard, Toi qui passas 30 ans dans l'exil, ne reviens pas dans ta patrie, le désespoir t'y attend.

L'ombre d'Éric. L'homme devant l'orage. L'Empereur de la Doctrine chrétienne. Le Jeûni-Saint à St-Louis du Missouri. Cour Divine. Voyez la Colonne suivante.

L'AMI DE LA RELIGION ET DE LA PATRIE. A GRANDISSMENT!

Programme pour l'année 1850.

LE MOMENT où l'Ami de la Religion et de la Patrie va recevoir une impulsion nouvelle, résolu à ne négliger aucun effort pour lui donner une plus large place et un rôle plus important dans la voie où il s'est maintenu depuis son origine, nous dirons quelques mots à ce sujet.

Malgré l'accueil favorable qu'a obtenu notre Journal, dans ces deux années, nous nous trouvons dans l'impossibilité de continuer plus longtemps la publication de notre feuille aux conditions présentes.

A dater du 15 février prochain, l'Ami de la Religion et de la Patrie, entrant dans sa 3e année, sera publié sous un format considérablement agrandi; paraîtra comme actuellement les LUNDIS, MERCREDIS et VENDREDIS matin, et coûtera QUATRE PIASTRES par année, outre les frais de poste, payable par semestre et d'avance.

Outre cette amélioration dans le format de notre journal, nous publierons un Feuilleton Littéraire sous forme de Pamphlet, inséré dans le journal même, avec la pagination continue, pour l'avantage de ceux qui désireront détacher cette partie littéraire pour former un volume.

Ce Feuilleton Littéraire sera intitulé: LECTURES AU SALON; il sera composé de 4 pages, double colonne, à chaque numéro, formant à la fin de l'année un superbe volume de 624 pages ou 1,248 colonnes de lectures.

Les matières qui composeront les Lectures au Salon, seront choisies chez les meilleurs écrivains. On pourra juger du choix et de la variété des matières en lisant le programme ci-dessous.

Une nouvelle déclaration de principes ne sera point nécessaire. Notre profession de foi est écrite depuis près de deux années sur toutes les pages de notre journal; pas une ligne ne s'en écarte, pas une ne la contredit. Soldats de la cause catholique et sociale, trois mots font toute notre devise: la religion, l'ordre, la liberté! Ces trois mots résument nos vœux, nos convictions, notre but. Voilà notre drapeau.

Nous serons toujours loin de voir avec une jalouse inquiétude se lever ou se conserver à côté de nous, d'autres journaux marchants sous la même bannière: nous les appelons de tous nos vœux, trouvant qu'on n'est jamais ni trop fort, ni trop nombreux, quand il s'agit de faire la guerre à ce que nous appellerons le parti du mal, qui ne craint jamais, lui, d'avoir trop d'organes.

La littérature aura une large part dans nos colonnes, car les lettres, a dit le prince de l'éloquence latine, "Les lettres sont à la fois l'instruction de la jeunesse, le charme de l'âge avancé, l'ornement de la prospérité, la consolation de l'infortune; elles nous amusent dans la retraite, ne sont point déplacées dans la société; elles veillent avec nous, elles nous accompagnent dans nos voyages, elles nous suivent dans les campagnes."

C'est donc sous le titre modeste de: Lectures au Salon, que nous insérerons les productions de l'esprit en tous genres Religion, Économie Politique, Science, Arts, Philosophie, Éloquence, Littérature, Histoire, Voyages, Sc. Sc. Rien n'y blessera la morale et les bons principes. Un journal français portait l'épigraphie suivante que nous adoptons:

"Comme les beaux anges de Milton, qui puisaient la lumière dans des vases d'or, les jeunes personnes viendront à notre Journal puiser ces enseignements et cette éducation sérieuse qui font l'orgueil des mères et l'honneur des familles."

Ce n'est pas sans motif que nous désirons répandre sur cette importante publication un intérêt aussi varié, et dont le prix de nos deux publications ne permettent pas de nous supposer une pensée de spéculation.

On ne saurait trop faire d'efforts pour rendre la bonne lecture auprès des classes laborieuses des villes et des campagnes; pour affirmer les idées religieuses que nous défendons, et détruire aujourd'hui en elles.

Et nous le répétons, ce n'est qu'à de bonnes publications que l'on pourra réussir dans cette belle et noble tâche.

Nous faisons appel à toutes les personnes éclairées; nous invitons surtout la jeunesse catholique à nous fournir sa collaboration. Toute discussion sage sera reçue avec plaisir dans nos colonnes.

Québec, Octobre, 1849. Nous prévenons les personnes qui désirent jouir des avantages de la nouvelle publication, de s'abonner avant le 15 février prochain, car après cette date, il est impossible de procurer aux nouveaux abonnés le Feuilleton Littéraire, le tirage étant limité. Nous autorisons nos Agents à prendre des abonnements pour l'espace de temps qu'il y a à parcourir d'ici au prochain semestre, à raison d'un chef par mois. Les conditions actuelles d'abonnement expirant au 15 février, il nous est impossible de renouveler ou d'accepter des abonnements pour le même prix au-delà de ce temps.

Stanislas Drapeau, Propriétaire.

MARIAGE

A la Rivière-du-Loup, par le rév. M. Grenier, curé de Cacouna, le 18 octobre dernier, sieur Elie Moreau marchand-sellier, à demoiselle Delvina Mor n, tous deux du même lieu. Hier au matin, à la cathédrale, par le révérend M. Martineau, M. Louis Drolet, menuisier, à demoiselle Emélie Vézina, première fille de M. Jacques Vézina menuisier, tout deux de cette ville.

† Mod., Ev. de l'Île Vancover.

Le député sortant. Une chasse aux nègres-marons. Louis Antoine de France. Une lecture à l'Hotel de Rambouillet. Pèlerinage en Lorraine. Providence. Histoire de Pierre de Lusignan dit le Victorieux. L'Eglise St. Vincent de Paul. L'orgue de Fribourg. La prière du soir par une tempête. Les muses. Les enfants. L'Esprit du mal. Le suicide. Environs de Jérusalem. Gâteau des Rois. Terre! Terre! St. Patrice et l'Irlande. L'arc en-ciel.

ETUDES HISTORIQUES.

Les Steppes de Hongrie, Etudes physiologiques sur la France, Esquisses dramatiques sur la révolution française, Jean Chouan, Du clergé espagnol, Les livres et les libraires avant l'invention de l'imprimerie, Les œuvres philosophiques du cardinal de Retz, Journées des 2 et 3 Sept. 1792, La Russie et la Serbie, Historiens modernes de la France, Un épisode des manuscrits de Sept. 1792, La Russie et le Danemark, La Santa-Casa, Le bois des lauriers, La colline des Auties, Notice sur l'Eglise St. Louis des Invalides, La nuit du 15 Sept. 1843 à Athènes, Les Basiliques de Rome, De l'Orient et des ordres de Chevalier, Strasbourg, Aperçus historiques sur l'établissement de la 3e. Dynastie des Rois de France, Versailles, Souvenirs de la Trappe — Les trappistes, De la civilisation de l'Egypte depuis l'établissement des Grecs, sous Psammétique, jusqu'à la conquête d'Alexandre.

ETUDES ARTISTIQUES.

De l'état actuel et des destinées de l'art en France, Les moines artistes, Les moines agriculteurs,

ETUDES RELIGIEUSES.

Des établissements d'éducation ecclésiastiques, L'orateur chrétien, Le doigt de Dieu, Les Sermons de M. Lacordaire, par Alex. Thomas, Sur les rapports chrétiens entre les maîtres et les serviteurs, Méditations sociales, religieuses et littéraires, Liberté de l'Eglise, Espérance d'un catholique, Paris religieux. — Esquisses de mœurs,

ETUDES PHILOLOGIQUES.

Etudes sur l'histoire de l'éloquence en France,

ETUDES SCIENTIFIQUES.

Du mouvement des races humaines. Épître d'un mathématicien à un Poète, ou la leçon d'astronomie, Entretiens familiers sur les Sciences,

ECOLE DU MONT-PLAISANT,

FRANÇAISE ET ANGLAISE tenue par J. G. SMITH, Rue d'Aiguillon, faubourg St. Jean, en haut de l'Eglise. — Québec, 7 mai 1849.

Avis a ceux qui doutent.

ANALYSE des eaux des sources de Plantagenet.

LES EAUX MINÉRALES DES SOURCES DE PLANTAGENET sont fortement salines et contiennent une quantité considérable de bromure de BROME et d'IODE, auxquels cette classe d'eaux sont redevables d'une très grande partie de leur VERTU MÉDICINALE. Elles contiennent en outre une grande proportion de magnésie à l'état de Bicarbonate en solution. J'ai soumis à une analyse minutieuse une quantité des eaux que le propriétaire M. Ch. LAROCHE n'a pu analyser et j'ai obtenu les résultats suivants: Une livre (avoir du poids) pesant 7,000 grains contient: Chlorure de soude 81,66200 Chlorure de potasse 72808 Chlorure de chaux 95480 Chlorure de magnésie 1,71654 Bromure de magnésie 05635 Iodure de magnésie 03689 Carbonate de chaux 6,23301 Carbonate de magnésie 6,23301 Carbonate de fer 00748 Silice 49000

Total des ingrédients solides 92,17667 Eau 6,9078223 7000,00000

La pesanteur spécifique de l'eau est 1066,577. Contenant eau pure 1000. Comme je n'ai pas recueilli l'eau à la source, je ne puis déterminer la quantité d'acide carbonique qu'elle contient, mais cette quantité paraît être considérable. T. S. HUNT, Chimiste de la Commission Géologique. Bureau de l'Insp. Génl., Montréal, 5 avril 1849.

DIRECTION. Prenez une bouteille avant déjeuner et une bouteille dans l'après-midi. Les personnes qui visitent les sources pour leur santé en boivent souvent 2 gallons par jour.

REMARQUES. Il est impossible de publier tous les certificats donnés à Montréal, depuis quelques temps, au propriétaire des Sources de Plantagenet. On publie seulement ceux dont les noms sont les plus connus.

Dans le courant du mois, le public verra le grand nombre de médecins qui ont donné des certificats en faveur de ces Eaux. Des certificats nouveaux sont donnés tous les jours, non pas de personnes éloignées, mais de Montréal même.

CHOLÉRA. En buvant de l'eau de Plantagenet le public n'a rien à craindre du choléra.

CERTIFICATS DES MEDECINS DE MONTREAL.

Montréal, 17 Avril 1849. L'analyse des eaux de Plantagenet m'ayant été soumise telle que faite par M. Hunt chimiste de la commission géologique, je considère que l'eau présente une combinaison et un agent médicamenteux qui la rend admirablement propre à la recommander contre plusieurs maladies. On la trouve utile d'aider à une indication laxative, anti-acide et altérante, et avec de tels objets en vue elle est précieuse dans les scrofules, dans les maladies chroniques de rhumatisme et de goutte, dans les maladies urinaires où un traitement alcalin pourrait être utile dans quelques dérangements particuliers de l'estomac. Dans ce dernier cas sa puissance anti-acide et altérante, devra rendre de grands services.

Les quantités d'Iode de Brome et de Magnésie ne peuvent être considérées, et en conséquence donnent une grande importance à l'eau de Plantagenet dans les maladies où ces agents actifs sont employés. Ayant, en plusieurs occasions, employé les eaux dans ma pratique privée je puis assurer que leur action sur les intestins n'est nulle-

Montréal, 20 avril 1849. Monsieur—Vous m'avez témoigné le désir d'avoir mon attestation sur les vertus médicinales de l'Eau de Plantagenet, je me rends bien volontiers à votre demande et suis heureux de vous exprimer la confiance que j'ai sur l'efficacité et l'influence heureuse qu'elle détermine sur l'issue de plusieurs maladies obscures, contre lesquelles la thérapeutique la plus rationnelle a échoué. Les différents éléments salins qui rentrent dans la composition de cette eau, sont de nature à m'autoriser, à la recommander spécialement dans les rhumatismes, les affections scrofuleuses profondes et constitutionnelles; les tumeurs blanches, les névralgies et plus particulièrement la sciaticque. Les personnes chez lesquelles les fonctions de l'estomac ont été perverties par suite de l'usage immodéré des boissons alcooliques, y trouveront un excellent correctif, bien propre à rétablir le ton de cet organe et l'harmonie des fonctions de l'économie en général. Agréez Monsieur, J. L. LEPROHON, M. D.

Monsieur—Les nombreux certificats que vous avez reçus des plus éminents Médecins du pays me dispensent de faire l'éloge de votre Eau Minérale. J'ajouterai seulement que toutes les personnes qui en achètent à ma Pharmacie et qui en font usage s'accordent à reconnaître leur effet salutaire et la recommandent à tous leurs amis. J'ai l'honneur de vous saluer. P. E. PICAULT, M. D.

Mon cher ami,—En remerciement des Eaux Minérales de Plantagenet, que vous avez eu la bonté de m'envoyer, et dont j'ai fait l'essai dans plusieurs cas de dyspepsie, et Rhumatisme etc., etc., Je suis heureux de pouvoir vous dire, que ces eaux sont un bienfait à la nature, et qu'elles doivent être recommandées à nos Habitants des Campagnes surtout, comme remède avantageux et à bon marché. J'ai conseillé à des femmes enceintes, sujettes à la constipation d'en faire usage, et elles se sont trouvées très bien. Elles ont aussi guéri deux dames sujettes aux fleurs blanches qui en ont fait usage sur ma recommandation. Je ne doute pas que dans le choléra, d'après l'analyse qui vient d'être faite par T. S. Hunt, Chimiste, qu'elles seront très utiles, surtout si on a le soin de s'en servir comme préservatif, et de se purger d'avance avec ces eaux. L. H. MASSON, M. D. 27 mai, 1849.

J'ai recommandé à plusieurs de mes patients de faire usage des Eaux des Sources de Plantagenet, et ils s'en sont trouvés très bien; répondant à l'action de l'estomac, excitant l'appétit, agissant légèrement mais efficacement sur les poumons et les intestins, spécialement sur ces derniers. Les invalides s'y attachent beaucoup. WOLFRED NELSON, M. D. Montréal, 21 mars 1849.

M. CHAMBERLAIN, ayant soumis l'analyse des Eaux de Plantagenet faite par T. S. Hunt, Chimiste, et me demandant mon opinion, je dirai que la proportion et la combinaison des ingrédients qui entrent dans leur composition, doivent admirablement les adopter au traitement de la goutte, de la gravelle, des rhumatismes, de quelques maladies du foie, de la dyspepsie, de Phypertrophie, et de toutes les espèces de scrofules, et de la constipation.

Quand à son usage dans le choléra dont M. L. a quelques certificats importants et respectables, il est digne de remarque que le traitement salin du choléra acquiert beaucoup de faveur en Europe, des statisticiens semblant prouver sa supériorité. Si tel est le cas, nous avons dans les Eaux de Plantagenet, une excellente combinaison des mains de la nature. (Signé) S. C. SEWELL, M. D. Professeur de matière médicale au Collège McGill. Montréal, 20 mars 1849.

Monsieur, Pour répondre au désir que vous m'avez témoigné de connaître mon opinion sur les effets et l'utilité des Eaux de Plantagenet, je n'hésite pas à dire que d'après l'analyse qui en a été faite par M. T. S. Hunt chimiste de la Commission Géologique, et à raison de leurs propriétés toniques, altérantes, diurétiques et purgatives qui résultent de leurs parties constituantes, elles doivent être recommandées, suivant le mode d'administration, dans le traitement du rhumatisme, de la goutte, de certaines dyspepsies des affections du foie, des scrofules, des hypoplasies et de plusieurs autres maladies, lorsqu'elles sont employées d'une manière judicieuse. Des médicaments de cette nature sont de beaucoup préférables, selon moi, à une foule d'autres, qui nous viennent de partout, dont la composition et conséquemment les propriétés ne sont point connues, et qu'on ne se fait pas scrupule, cependant, de recommander, sans discernement, dans la curacion de toutes les ma-

de Plantagenet, par M. Hunt, Chimiste, je crois devoir dire, sur votre demande: que les Chlorures et les Carbonates alcalins, le Carbonate de fer, les Iodures et les bromures de magnésie contenus dans ces eaux les rendent recommandables surtout dans certains cas de dyspepsie; pour combattre la constipation qui survient dans cette affection; je crois que l'on peut employer ces eaux minérales dans certains cas d'embarras gastriques, et ainsi que dans certaines maladies chroniques de la peau. Je suis monsieur Votre etc. J. EMERY CODERRE.

D'après l'analyse de l'eau de Plantagenet faite par T. S. Hunt, je me sens très favorablement disposé à en recommander l'usage dans la dyspepsie, la goutte, les affections des reins et aussi dans le rhumatisme chronique. Comme je n'ai encore fait qu'un petit nombre d'essais sur ces effets, je ne puis ajouter d'autre témoignage de mon expérience que celui de son efficacité comme laxatif agréable et diurétique, et je considère qu'elle mérite bien l'attention du public. J. S. CRAWFORD, M. D. Professeur de clinique médicale et chirurgicale au collège McGill. Montréal, 13 avril 1849.

Montréal, le 14 avril 1849. Il n'y a que quelques semaines depuis la publication de l'analyse de M. Hunt, que mon attention a été attirée spécialement sur l'eau minérale de Plantagenet, je n'ai encore eu l'occasion d'expérimenter son efficacité que dans quelques cas de souffrances dyspeptiques, mais je n'ai aucun doute, la combinaison d'après les principes médicamenteux précieux qui entrent dans sa composition qu'elle deviendra un des remèdes les plus efficaces contre beaucoup de maladies de l'estomac et spécialement des intestins surtout accompagnées d'un excès d'acidité dans ces organes. Dans quelques unes des formes les plus communes de maladie circulatoire, dans la goutte, le rhumatisme et dans le plus grand nombre de maladies de faiblesse demandant un traitement légèrement stimulant et relaxatif. GEO. W. CAMPBELL, M. D. Professeur de chirurgie au collège McGill. Petite rue St. Jacques 23 avril 1849.

Montréal 23 avril 1849. D'après l'analyse de l'eau de Plantagenet faite par M. Hunt, je n'ai aucun doute, qu'on la trouvera très utile dans les maladies rhumatismales, goutteuses et dyspeptiques, mais comme je ne l'ai pas encore prescrite je ne puis parler par expérience personnelle de ses propriétés médicinales. B. L. MACDONALD, M. D. professeur de médecine au Collège McGill. Montréal, 10 Avril 1849.

Monsieur, L'analyse de l'eau de Plantagenet, fournie par M. Hunt, la recommande aux membres de la profession Médicale comme un bon auxiliaire dans certains cas de dérangement des organes digestifs et assimilateurs, dans quelques cas de Dys, episie, de Gouttes et de Rhumatisme, dans certaines affections du cœur, du foie, des reins, de la peau et dans des formes spéciales de scrofules ou écouvelles. J'ai prescrit l'eau pendant le mois dans une des salles cliniques de l'Hôpital Général de Montréal, je ne suis pas encore préparé à offrir aucune déduction quant aux résultats de mon peu d'expérience sur son utilité dans les maladies contre lesquelles j'ai employé l'eau. Je suis votre etc. FRANCIS BADGLY, M. D. Professeur de Médecine Clinique à l'Hôpital Général.

AUTRES CERTIFICATS.

Je suis prête à déclarer sous serment que j'ai eu une jambe et un pied enflés qui m'ont fait cruellement souffrir pendant plus de trente ans; et qu'après avoir bu pendant trois mois de l'eau minérale de Plantagenet, je suis maintenant parfaitement guérie. C'est pourquoi je recommande à tous ceux affligés de maladie semblable de boire de ces eaux fameuses. DAME JULIE GELINEAU. Rigault, 15 sept. 1848.

Je certifie que pendant 3 à 4 ans, j'ai eu une douleur aiguë dans le côté et que j'ai en vain essayé différents remèdes. Depuis 3 à 4 semaines, je me suis mis à boire l'eau des sources de Plantagenet et depuis je suis parfaitement bien. DANIEL ALLEGAY.

Depuis huit mois je crachais le sang, depuis huit jours que je bois de l'eau minérale de Plantagenet je suis mieux, et mes forces sont doubles de ce

J'éprouve un grand plaisir à appeler l'attention publique sur les Eaux minérales de Plantagenet, dont les excellentes qualités pour restaurer le système et lui donner la force, ne sont surpassées par aucun en cette province. Je dis ceci en connaissance de cause, ayant bu de presque toutes les autres sources du pays. Que ceux qui sont affligés de maux de tête, absence d'appétit, etc., essayent ces eaux et leur succès est assuré. H. J. HARKIN. Montréal, 9 septembre 1848.

AGENTS POUR MONTREAL. DR. PICAULT. Au coin des rues Notre-Dame et Bonsecours: HOTEL QUEBEC, Rue St. Paul. Brault & Lafrechain, Place d'Armes. QUÉBEC.—Dépot Rue Sous le Fort (Escalier) Basse-Ville. MARTYN RAY, Agent.

Digne d'attention.

Vous voulez-vous conserver votre santé, citoyens de Québec?

Vous voulez-vous vous tenir en garde contre la maladie qui est attendue dans le pays?

FAITES comme les citoyens de Montréal: buvez de l'Eau de Plantagenet. Vous verrez par les nombreux certificats des premiers médecins de Montréal, qui est absolument nécessaire de faire usage de cette Eau dans ce temps-ci. Il s'en est vendu dans les trois départements de Montréal, depuis le 3 mai au 18 Juin, 11,500 gallons. Aussi les noms de 45 médecins s'accordent-ils à dire que la cité de Montréal n'a jamais été dans un état de salubrité plus satisfaisant qu'il ne l'est actuellement. Le propriétaire de cette Eau a en sa possession au-dessus de 200 certificats des premiers familles de Montréal, des cures merveilleuses obtenues par l'usage des Eaux de Plantagenet, et dont il est prêt à les montrer à ceux qui le désirent. Voici les noms de plusieurs médecins de Montréal, qui ont donné leur certificat en faveur de cette eau; que le public en juge par lui-même. Drs. W. Nelson, J. G. Bihand, J. E. Coderre, J. L. Leprohon, L. H. Masson, P. E. Picault, W. Fraser, G. W. Campbell, L. F. Tavernier, Drs. E. H. Trudel, H. Biond, Alex. McCulloch, R. L. McDowell, J. Crawford, F. Badgley, A. Hall, S. C. Sewell, P. J. Leduc, DIRECTION.—Prenez en une bouteille avant déjeuner et une autre après-midi. Eau fraîche, 2 fois par semaine, à Québec, au dépôt, Rue Sous le Fort Basse-Ville.

MARTYN RAY, Agent. Québec, 2 juillet, 1849.

JOSEPH PETITCLERC, Notaire, rue St. Joseph, N° 14, Haute-Ville. Québec, 26 mai 1848.

Conditions.

L'Ami de la Religion et de la Patrie se publie trois fois par semaine, les LUNDI, MERCREDI et VENDREDI de chaque semaine, et ne coûte que Douze Chelins et demi par année (outre les frais de poste.) payable d'avance ou dans les trois premiers mois du semestre. Pour ceux qui ne se conformeront pas à cette condition, l'abonnement sera de 15s. payable à la fin de chaque semestre. AVANTAGEUX.—Les 31M. du clergé ou autres personnes qui nous procureront à l'avance quatre souscripteurs, payant d'avance le semestre (25s) ou l'année, recevront le journal gratis pendant une année. Ceux qui veulent discontinuer sont obligés d'en donner avis un mois avant la fin du semestre, et de payer ce qu'ils doivent. On ne reçoit pas de souscriptions pour moins de 6 mois. Toutes les lettres, correspondances, etc., doivent être adressées, (francs de port,) à STANISLAS DRAPEAU, Propriétaire, No. 14, Rue Ste. Famille